

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Arrêté Ministériel autorisant un chirurgien-dentiste à exercer dans la Principauté.

MAISON SOUVERAINE :

Visite de S. A. S. le Prince Albert au front anglais.
Télégramme de S. A. S. le Prince à M^{gr} Vié.

ECHOS ET NOUVELLES :

Arrivée à Monaco et intronisation de M^{gr} Vié.
Citation à l'ordre du génie.
Nos blessés.

ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

PARTIE OFFICIELLE**ARRÊTÉ MINISTÉRIEL**

Par Arrêté Ministériel en date du 3 août 1916, M. Chaffal François-Louis-Jean est autorisé à exercer la profession de chirurgien-dentiste dans la Principauté en remplacement de M. Dejean.

MAISON SOUVERAINE

S. A. S. le Prince Albert vient de visiter le front anglais.

Accompagné par le Colonel Le Roy Lewis, attaché militaire anglais à l'Ambassade de Paris, le Prince a passé trois jours au milieu des armées anglaises, assistant aux opérations de l'artillerie lourde et au tir contre les avions.

Son Altesse Sérénissime a déjeuné au Quartier Général de Sir Douglas Haig et dîné avec les officiers qui représentent les Alliés auprès de l'armée anglaise.

A l'occasion de l'arrivée de M^{gr} Vié, S. A. S. le Prince a adressé au nouvel Evêque le télégramme suivant :

*Prince de Monaco à l'Évêque de Monaco,
Monaco.*

Au moment où les habitants de la Principauté vous reçoivent comme le mérite la dignité de votre vie, je vous exprime, Monseigneur, la confiance que j'ai dans le succès de votre nouvelle tâche, toute de consolation et de charité.

ÉCHOS & NOUVELLES

Dimanche dernier, 6 août, dans l'après-midi, M^{gr} Vié, le nouvel évêque de Monaco, a fait son entrée officielle dans son diocèse.

M^{gr} Vié, qui était à Nice depuis le jeudi précédent, est arrivé à 5 heures du soir dans la Principauté où l'attendait, à la gare, une délégation spéciale, composée du Colonel Lemoël, représentant S. A. S. le Prince Albert I^{er}; de MM. Charles Bellando de

Castro, Conseiller de Gouvernement; Noghès, Louis Bellando de Castro et Louis Notari, Présidents des Délégations spéciales de la Condamine, de de Monaco-Ville et de Monte-Carlo; de MM. les Chanoines Pauthier et Foccard

Dans le salon de la gare, abondamment garni de plantes vertes, le Colonel Lemoël souhaite la bienvenue à M^{gr} Vié qui répond en quelques mots empreints d'une éloquence simple et affectueuse.

En sortant de la gare, l'Evêque prend place dans un landau; MM. les Chanoines Pauthier et Foccard l'accompagnent.

Un deuxième landau est réservé au Colonel Lemoël et à M. Charles Bellando de Castro.

Dans un troisième landau, suivent MM. les Présidents de la Délégation spéciale.

A la Porte-Neuve, la voiture de M^{gr} Vié s'arrête et les autres landaus se rendent directement à la Cathédrale.

Après avoir revêtu les habits sacerdotaux et pris la crosse en main, Sa Grandeur se place sous un dais que portent des frères des Ecoles chrétiennes.

Une foule considérable était massée sur le parcours du cortège composé du clergé et des nombreuses associations religieuses de la Principauté.

La Philharmonique et la Lyre Monégasque, réunies pour la circonstance, ainsi que la fanfare du Patronage, accompagnaient la procession qui suivit l'avenue Saint-Martin, la place de la Visitation, les rues de Lorraine et du Milieu, la place du Palais et la rue du Tribunal.

Tout au long du parcours, la foule s'inclinait respectueusement et recevait la bénédiction de M^{gr} Vié, cependant que de nombreux enfants s'approchaient de lui pour baiser l'anneau pastoral.

Arrivé à la Cathédrale dont les abords étaient noirs de monde, l'Evêque a gravi les marches du parvis au haut duquel se tenait M. Flach, Ministre d'Etat, entouré de MM. Charles Bellando de Castro, Conseiller de Gouvernement; Verdier, Président de Chambre à la Cour d'Appel, Conseiller d'Etat; Maurel, Vice-Président du Tribunal de Première Instance, Conseiller d'Etat; le Colonel Lemoël, Commandant supérieur; Noghès, Président de la Délégation spéciale de la Condamine et de la Commission intercommunale; Louis Bellando de Castro, Président de la Délégation spéciale de Monaco-Ville; Louis Notari, Président de la Délégation spéciale de Monte Carlo.

Le Ministre, prenant la parole, a dit à Sa Grandeur combien il était heureux d'avoir à lui souhaiter la bienvenue et de pouvoir associer à l'expression de ses souhaits, les fonctionnaires et la population tout entière de la Principauté. Il a ajouté qu'on était impatient, à Monaco, de le venir voir prendre au plus tôt possession de son siège épiscopal; surtout après que la voix éloquente des prélats les plus autorisés avait révélé les qualités éminentes qui avaient fixé le choix de S. A. S. le Prince et celui du Souverain Pontife.

Enfin, en terminant son allocution, le Ministre d'Etat a dit qu'il se félicitait personnellement d'avoir à continuer avec l'Evêché, des relations qui avaient toujours été empreintes de la plus parfaite cordialité.

M^{gr} Vié a remercié en termes d'une éloquence élevée et a fait l'éloge du Prince de Monaco, ainsi que de ses éminents collaborateurs.

M. le Chanoine Pauthier a prononcé un discours au cours duquel il a exprimé la joie du Clergé Monégasque à l'occasion de l'arrivée du Chef du diocèse.

Après quelques paroles de remerciement de M^{gr} Vié, affectueuses et cordiales, le clergé prenait place dans le chœur; dans la nef, se tenaient les autorités et nombre de dignitaires au premier rang desquels on remarquait S. A. le Prince Riza Mirza-Khan, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles, ainsi que le Corps Consulaire.

Après le « Te Deum » solennel, M^{gr} Vié a béni l'assistance et a prononcé une allocution au cours de laquelle il a évoqué le souvenir de son prédécesseur, le regretté M^{gr} du Curel.

Après les chants liturgiques, magistralement exécutés par la Maîtrise de la Cathédrale, la cérémonie du baise-main et la bénédiction du Saint-Sacrement, l'Evêque fut accompagné à l'Evêché où il reçut les chefs de Services.

A l'issue de cette réception, M^{gr} Vié a fait une visite à S. Exc. M. le Ministre d'Etat qui la lui a immédiatement rendue.

Le maréchal-des-logis Sans, des Carabiniers du Prince, mobilisé comme sergent au 7^e régiment de Génie, a été cité à l'ordre du génie du 31^e Corps d'armée, dans les termes suivants :

« Excellent sous-officier, qui s'est toujours fait remarquer par son courage et son sang-froid. « Blessé grièvement à son poste le 20 avril 1916, au cours d'un violent bombardement. »

* *

Le sapeur-pompier Carensio, mobilisé comme soldat au 34^e Colonial, a été blessé sur la Somme, d'une balle qui lui a traversé la main gauche. (Date inconnue). Il est en traitement à l'hôpital n° 40, à Paris-Plage.

ÉTUDES HISTORIQUES

LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
depuis le XVII^e siècle.

Suite (1)

CHAPITRE XIII.

Les œuvres de Campra représentées au Palais.

André Campra fut le plus éminent continuateur de Lulli. On a dit qu'il fut à celui-ci ce que Regnard fut à Molière. Il domina la scène de l'opéra français depuis la mort de son fondateur jusqu'à l'apparition de Rameau. Comme Lulli, Campra désira entrer dans les bonnes grâces du Prince Antoine. Il était né à Aix et avait été maître de

(1) Voir les numéros du Journal de Monaco des 7, 21, 28 décembre 1915, 4, 11, 25 janvier, 1, 8 février, 21, 28 mars, 11 avril 1916 et suivants.

chapelle à Toulon et à Arles, ce qui lui avait valu la protection de plusieurs membres de la famille provençale des Grimaldi. Si les droits d'auteur, réglés comme aujourd'hui, n'existaient pas encore, il est certain que des avantages appréciables devaient résulter pour les auteurs de l'admission de leurs œuvres sur la scène du Palais de Monaco. Campra dut rechercher cet honneur et ce profit. Dans l'inventaire de la succession du prince Antoine nous voyons figurer ses motets au frontispice desquels il avait écrit la dédicace : *A Madame la Duchesse de Valentinois*.

Cinq de ses œuvres ont été représentées au Palais. Nous les indiquons dans l'ordre chronologique :

L'EUROPE GALANTE, opéra-ballet en 4 entrées et un prologue, sur un livret de Houdard de La Motte, le moine qui jeta le froc aux orties pour écrire des pièces de théâtre. Créé le 24 octobre 1697. Ce fut l'essai, la première tentative de ces spectacles coupés qui se multiplièrent au XVIII^e siècle, où l'on assemblait des scènes sans lien d'idées, agréables aux yeux et aux oreilles par les danses, les costumes, la décoration et la musique. Sous le titre générique de *Festes, Amours, Plaisirs*, on réunit des suites de tableaux plaisants, faciles à varier, spectacle en quelque sorte élastique, puisqu'on pouvait l'étendre ou le réduire à volonté. La musique de Campra donnait une valeur à ces œuvres légères et c'est pourquoi le prince Antoine les adopta à Monaco.

De celle-ci nous voyons qu'il restait à l'inventaire, six cahiers de parties d'orchestre. La partition complète devait exister, mais ne s'est plus retrouvée.

La Bibliothèque Musicale de l'Opéra de Paris a conservé de cette œuvre un très important matériel, trois partitions complètes et plus de cent parties d'orchestre ou de chœurs.

HÉSIONE, tragédie lyrique en 5 actes, que Campra composa sur un poème de Danchet. Celui-ci était précepteur des enfants d'une noble famille de Paris ; il fut mis à la porte lorsqu'on sut qu'il avait écrit pour le théâtre. Dès lors, Danchet s'adonna entièrement à la littérature dramatique et devint le fidèle collaborateur de Campra.

Le préjugé hostile à tout ce qui se rapportait au théâtre était si puissant, que Campra lui-même, parce qu'il était maître de chapelle, n'avait pas osé avouer ses premiers opéras et les avait publiés sous le nom de son frère. Le succès d'*Hésione* l'enhardit et, à partir de 1700, date de la création de cette œuvre, il signa toutes ses productions théâtrales.

A Monaco, il existait une partition d'orchestre imprimée par Ballard en 1700 et huit parties en cahiers enveloppés dans une couverture en carton doublé de parchemin.

A Paris, on a conservé deux partitions d'orchestre, celle de 1700 et une autre de 1701 ; en outre huit parties.

TANCRÈDE, tragédie lyrique en 5 actes, sur un livret de Danchet, qui s'était inspiré de l'*Arioste*. Cette œuvre, créée en 1702, est une des plus belles du vieux maître.

Il restait à Monaco treize parties. La partition complète ne s'est pas retrouvée.

A Paris, on a conservé trois partitions complètes, quatorze parties de chœurs, neuf parties d'orchestre.

(A suivre.)

PHILIPPE CASIMIR.

Cession de Fonds d'un Cabinet Dentaire

(Première insertion.)

Par acte sous seing privé dûment enregistré, M^{me} MOREVE, agissant en lieu et place de M. Victor DEJEAN, a vendu à M. François CHAFFAL, son cabinet dentaire sis boulevard des Moulins, n° 19, villa Marcel, à Monte Carlo.

Les créanciers, s'il en existe, doivent faire opposition sur le prix de vente entre les mains de l'acquéreur, boulevard de la République, n° 9, à Beausoleil, dans les délais légaux.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865
Capital : 55.000.000 - Réserves : 21.000.000

Siège Social : MARSEILLE, Rue Paradis, 75

AGENCE DE MONACO :
Rue Grimaldi, 43 (Condamine)

Escompte du Papier de Commerce
Paiements et envois de Fonds :: Chèques
Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse
Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres
Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts
Paiement de tous coupons Français et Etrangers
Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux
Change de monnaies étrangères

La Société Marseillaise possède dans le Midi un réseau d'Agences très complet en même temps qu'une succursale à Paris et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Fête de l'Assomption

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 10 août 1916 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 21 août, étant entendu que les billets qui auront une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

La Compagnie P.-L.-M. et la culture mécanique

La Compagnie P.-L.-M. s'est toujours intéressée à tout ce qui peut apporter une aide aux agriculteurs et développer la production agricole des régions traversées par son réseau, aussi a-t-elle suivi de près toutes les études tendant à trouver un remède au manque de main-d'œuvre dans les campagnes ; il y a là un problème fort inquiétant depuis le commencement des hostilités et il n'est pas douteux que la période d'après guerre n'apportera pas de solution à une situation très délicate.

La Compagnie P.-L.-M. a pensé, comme ceux qui s'occupent de la question, que la culture mécanique serait un moyen très efficace de parer au manque de bras ; aussi s'est-elle intéressée, dès la première heure, aux expériences nombreuses de motoculture qui ont été entreprises sur le territoire desservi par son réseau ; elle a facilité ces expériences en transportant gratuitement le personnel et le matériel nécessaires et elle a délégué un Inspecteur de son Service Commercial chargé de suivre les essais et d'en poursuivre au besoin l'extension dans d'autres régions.

Ces expériences ayant donné partout des résultats excellents, il a paru à la Compagnie P.-L.-M. que le moment était venu de faire mieux que de faciliter des essais et que pour développer rapidement le principe de la motoculture, il fallait encourager les cultivateurs à acheter des appareils.

Dans ce but, elle vient de décider d'accorder, à partir du 1^{er} août 1916, une subvention aux syndicats de culture mécanique qui achèteront des appareils de motoculture dont ils veulent faire un usage collectif.

Cette subvention, égale à 10 % de la valeur de l'appareil avec maximum de mille francs par appareil comprenant uniquement tracteur et charrue, ne sera accordée que pour trente engins, à condition qu'ils soient livrés avant le 31 décembre 1917. Elle sera calculée en tenant compte de la valeur de l'appareil et des frais nécessaires pour l'amener à destination. Pour bénéficier de ces avantages, le Syndicat devra avoir plus de la moitié de sa zone d'action sur le P.-L.-M.

La somme sera versée après livraison et après constatation faite par un Délégué de la Compagnie.

BULLETIN DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 7 août 1915. Dix Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 156.731 à 156.740 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 septembre 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 46.428, 46.429, 46.430.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1915. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 52.712.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 8 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 46.018 et 52.961.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 10.216 et 43.232, et deux Obligations de la même Société portant les n° 33.548 et 33.549.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 41.259 et 41.260.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 44.620 et 53.447.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 26.387 et 26.388.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 43.178.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 19.985.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 11.287 et 17.628.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 1^{er} juillet 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 53.397.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 1^{er} juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux cinquièmes d'action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 31.879 et 84.716.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 32.117, 36.617 et 36.090.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 28 juillet 1915. Huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 102.698 à 102.705.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 18 juillet 1916. Dix Obligations 4 % de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.